

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Band: 30 (1896)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rambeau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1896.

Ce journal paraît une fois par mois

On s'abonne chez M^{le} le Prof. Fritz Treyet, à Neuchâtel au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste, au prix de fr. 2.60 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger

COUVÉES D'OISEAUX

(SUITE ET FIN)

On sait que les couleuvres grimpent facilement sur les arbres; néanmoins il est probable que les serpents, comme les belettes, s'attaquent surtout aux nids construits à terre, comme ceux des cailles, des alouettes, etc.

D'après ce qui vient d'être dit, pour protéger les couvées d'oiseaux chanteurs, il faut pour chasser sans merci les chats, les hermines, les pies, les geais et peut-être même les corneilles.

Lorsqu'on suit à la campagne, dans le voisinage des bois tranquilles où l'on peut se cacher pour observer ce qui se passe dans les champs, en particulier les allures des chattes qui ont des petits, et qui se tiennent en embuscade dans les sillons, dans les herbes ou sur les arbres, on est surpris du nombre d'oiseaux, d'ordinaire sixants, qu'elles leur apportent, sans négliger pourtant les souris, les mulots; elles encouragent même leur progéniture à jouer avec ces pauvres bêtes avant de les dévorer.

Lorsqu'on visite certaines contrées de l'Allemagne, et même du canton de Vaud, dans les mois de Mai et de Juin, on est ravi de la quantité d'oiseaux chanteurs que l'on entend de tous côtés. Il n'en est pas de même chez nous, à notre grand regret, et encore moins dans le canton de Fribourg, où, sauf le pinson et l'alouette, les chants d'oiseaux sont chose rare. Ce qu'on entend le plus, ce sont les ramiers, les geais tapageurs et une abondance de corneilles et de pies. Très de tous les villages les pies abondent; on les voit par demi-douzaines autour des maisons rurales, sur les cerisiers qu'elles dépouillent, même sur les toits, où elles jacassent à leur aise; elles semblent être de la famille. Il y a quelques années, le Préfet de la Gruyère, animé des meilleures intentions, mit leur tête à prix; il promettait une prime de 20 centimes à quiconque lui apporterait une paire de pattes de cet oiseau. On en tua quelques-unes, puis on se lassa; les pies craignant une St-Barthélemy émigrèrent, puis revinrent plus nombreuses; elles règnent désormais sans conteste, comme les Couareggs dans le Sahara.

Dans un jour de sollicitude, la Confédération a édicté une loi protectrice des petits oiseaux dont elle a dressé la liste, illustrée par la splendide publication de deux grands artistes: Eugène Rambert et M^r. Paul Robert.

Qu'en est-il advenu? Répandu dans les écoles pour l'instruction et la moralisation des

élèves, cet ouvrage admirable dort dans les coins, ou affiché sur les murs attire à peine des regards indifférents. — Et cependant les dénicheurs, les chats, et leurs associés guettent librement leur proie, et par surcroît les frondes et les floberts accomplissent leur oeuvre de destruction, jusqu'au jour où naîtra le Syndicat de mes rêves, celui des amis et des protecteurs des petits oiseaux.

Celui-là a tous mes suffrages.

L. Favre.

UNE NOBLESSE JURASSIENNE

(*Heracleum alpinum* L.)

Le Jura a dans sa flore quelques particularités qui n'appartiennent qu'à lui. Mais ces plantes endémiques de notre chaîne sont de petites espèces, peu différentes de leurs congénères affines plus répandues; une seule fait exception et il vaut la peine d'en parler: c'est l'*Heracleum alpinum* de Sinné. Orde de nom, puisque c'est à peu près la seule plante notable et distinguée du Jura qui manque aux Alpes, et dont l'intérêt consiste dans cette bizarrerie géographique! Mais que voulez-vous? c'est le grand Sinné qui a fait cette bésue et nous n'avons qu'à nous incliner. Notre ami Genty, de Dijon, a osé, il est vrai, regimber contre l'omnipotence de l'irascible Suédois et a baptisé notre plante *Heracleum juranum*. Il a cent fois raison; mais c'est là une tentative avortée dès le début, car les lois inexorables de la nomenclature botanique n'admettent pas de pareils changements, quelque raisonnables qu'ils soient au fond.

Et heureusement! car où irait-on, si l'on changeait, dans l'intérêt d'une correction absolue, les noms faux comme une épitaphe, j'en conviens, mais enracinés et connus de tous?

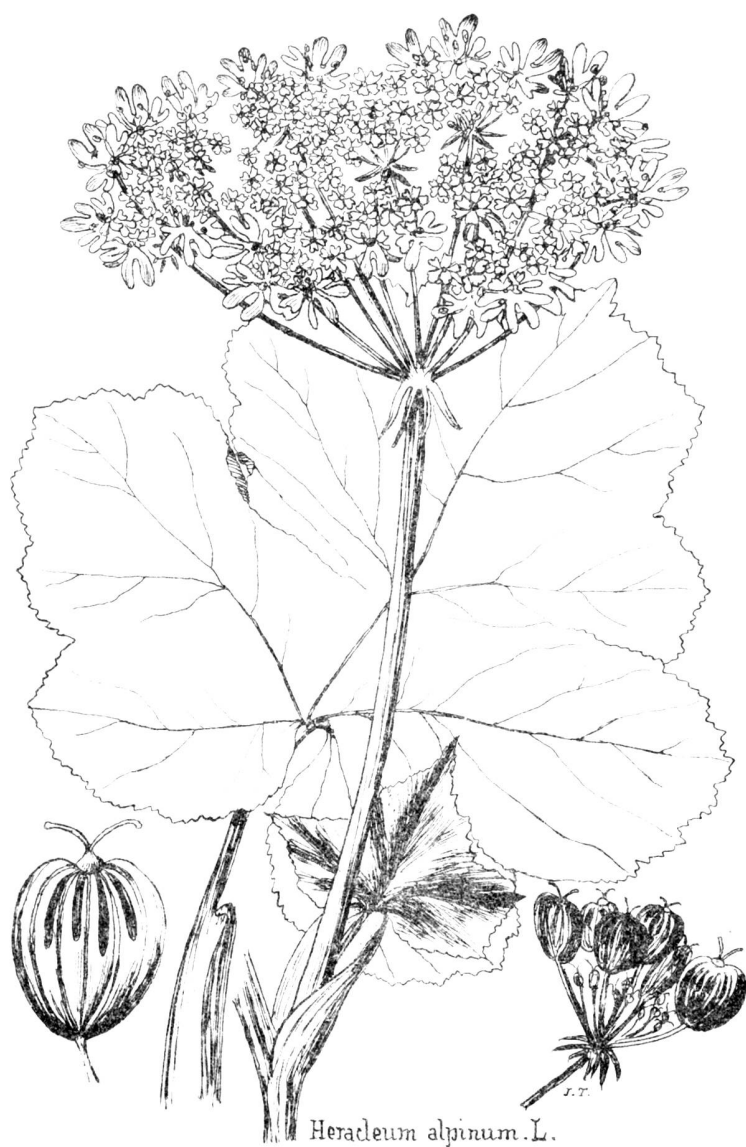
Notre plante est du même genre que la Berce commune, vulgairement appelée Branc-Ursine, Patte-d'Ours, qui couvre tous nos prés, mais elle en diffère spécifiquement: du tiers ou de la moitié plus basse, elle est plus trapue, moins rameuse, d'un tissu plus tendre, d'une surface plus lisse, un peu plus luisante, à ombelles plus serrées, à rayons plus nombreux, à fleurs plus blanches et, avant tout, à feuilles radicales en coeur, arrondies, incisées seulement jusqu'à la moitié ou aux trois quarts du limbe, jamais partagées jusqu'à la base.

Le *H. Sphondylium* L. a les feuilles divisées entièrement en 3 à 5 segments différents et souvent pétiolés. Notre *H. alpinum* a, en outre, les fruits plus arrondis et glabres. (*)

Par la dessiccation, notre plante jurassienne exhale une odeur très prononcée de Sivèche ou de Mélilot bleu (qui entre dans la composition du Schabziger).

L'ensemble de la plante est frappant et a, pour l'œil exercé, quelque chose d'aristocratique et de "rare" au plus haut degré.

(*) "Un caractère botanique" disons minuteur de notre plante a été relevé par le célèbre D. J. Koch: il dit que les deux bandelettes commissurales (c'est-à-dire celles des faces intérieures et contiguës des deux carpelles qui, dans leur ensemble, forment le fruit) qui sont très manifestes dans l'*H. Sphondylium*, ne sont que faiblement accusées dans l'*H. alpinum*. Mais ce petit caractère n'est point constant: déjà Reichenbach et tous les observateurs subséquents ont trouvé souvent des bandelettes fort bien accusées dans l'*H. alpinum* aussi! Excusez l'excellent Koch: il n'a pu examiner sans doute que quelques rares échantillons desséchés, mal mûrs peut-être, et a été poussé par le désir si légitime d'établir, à côté des différences évidentes et "laïques" une différence plus fine et plus "scientifique". La science a ses dangers aussi, n'est-il pas vrai?



Heracleum alpinum L.

Quelle est donc la patrie de cette merveille botanique ? C'est l'Helvétie, et ce qui plus est : c'est notre Jura, et nous pourrions en faire notre monopole à peu près, si nous étions aussi égoïstes que les Hollandais du vieux temps, qui brûlaient leurs noix muscades plutôt que de les vendre au-dessous du cours. Sa chose est d'autant plus curieuse que ce n'est pas le Jura méridional, le pays de nos richesses florales, la région du *Ligusticum ferulaceum* All. et du superbe *Eryngium alpinum* L., mais notre modeste Jura septentrional qui est le berceau de cette Umbellifère à belle prestance.

Notre espèce se tient à la lisière des bois de hêtre aussi bien que de sapin, sur un terrain plutôt sec. Elle n'aime ni l'ombre complète, ni la prairie ouverte ; c'est dans les taillis bas et parmi les *Adenostyles*, les *Aconitum Lycoctonum* L., qu'elle pousse, presque jamais isolée, mais toujours en nombre. Dans les endroits où on la rencontre, on trouve une grande quantité de feuilles radicales provenant de jeunes plantes et de ramifications des racines ; les tiges florales sont plus clairsemées. Inutile de vouloir déraciner de vieux pieds : sous cassettes

infailliblement les racines épaisses, jaunes, très ramifiées ; il faut chercher de jeunes plantes près d'une pentecraide, et là encore on a souvent assez de peine pour obtenir les longs appendices radicaux. C'est une plante capricieuse : transportée dans un jardin, elle reste deux ans et même davantage sans se développer ; il vaut mieux la semer.

Depuis la Schafmatt, à la frontière d'Argovie, jusqu'au Chasseron, voilà le domaine de notre espèce. Elle est fréquente dans la chaîne bâloise, à 1000 et 1100 mètres. Elle monte à 1200 mètres, toujours le long des taillis, à la Wasserfalle, au-dessus de Reigoldswil, au Passwang, autour de Sengenbruck, où les stations sont riches et nombreuses. De là, elle suit en abondance la chaîne du Weissenstein et va diminuant par le Jura de Berne et de Neuchâtel pour cesser dans celui du canton de Vaud.

De la pente orientale et du centre de nos chaînes suisses, la plante gagne aussi le versant français jusqu'au mont Châtelu (St. Magnin) ou Chateleu (Grenier), dans les prés-bois qui dominent le hameau du Roset, au-dessus et près du village des Gras, canton de Morteau.

L'*Heracleum alpinum* a une station isolée exceptionnelle dans le Jura méridional français: elle est en abondance au-dessus d'Hauteville, à Planachat, le Vély et le Solet de la Rochette (A. Magnin).

Avec ces stations, l'aire de l'espèce est circonscrite et épuisée. Toutes les tentatives faites pour dénicher ailleurs notre plante sont restées infructueuses. On a cru, dans le temps, que l'*Heracleum* des Pyrénées était identique, mais tout le monde est d'accord aujourd'hui que c'est une erreur; c'est aussi ce que vient de me confirmer M^r Gaston Gauthier. - Déjà la pubescence un peu boyeuse et le contour de la feuille différent de ceux de l'*alpinum*.

Quelles sont les causes de la création d'un *Heracleum* spécial dans notre Jura? Pourquoi le type ordinaire s'est-il modifié dans la région élevée de notre petite chaîne calcaire, tandis que le type du *Sphondylium* est resté tel quel ailleurs? Dieu le sait. Notons que l'*H. Sphondylium* ordinaire monte jusque vers le faite le plus élevé du Jura et peut se trouver côte à côte avec son noble cousin germain. Remarquons encore que c'est à quelques endroits fort éloignés qu'on trouve, toujours dans les montagnes, des espèces particulières et localisées, dérivées sans doute du *Sphondylium* commun: les Pyrénées ont l'*H. pyrenaicum* Lam., la Transylvanie, l'*H. palmatum* Baumg., les Alpes tyroliennes et lombardes jusqu'à Bormio, l'*H. Pollinianum* Bert., fort voisin, on dirait même identique avec le *palmatum*. L'*H. montanum* Schleich., identifié par des auteurs avec l'*H. Panaces* L., n'est pour moi qu'une forme montagnarde de l'*H. Sphondylium* et ne mérite pas même le nom de variété.

Jurassien opiniâtre et inséparable, je suis fier de constater que notre petit pays mérite, au moins pour une belle et bonne plante, la considération due à un centre de création, à un foyer où Dieu a formé une de ses œuvres, qu'il a voulu nous réserver comme un ornement spécial. C'est un privilège!

D^r H. Christ.

UN ÉCHO DE L'HIVER DERNIER

Aux environs de Noël 1895, on pouvait voir sur les rives du lac, de Neuchâtel à Ausernier, en compagnie de nos mouettes (*Sarus ridibundus*), une autre espèce de *Saridé*, mais qui avait à cette époque le capuchon brun; je n'ai pu en déterminer exactement l'espèce.

Dans les premiers jours de janvier 1896, sur la route de l'égoût situé vis-à-vis de la table d'orientation à Neuchâtel, se trouvaient cinq ou six goelands marins (*Sarus marinus*) et deux goelands argentés (*S. argentatus*), reconnaissables à leurs ailes gris bleu, tandis que les premiers ont les ailes presque noires.

Février 1896.

A. M.-D.

AUX ABONNÉS DU RAMEAU

Depuis quelques mois, l'expédition du Rameau de Sapin a subi des retards regrettables qu'on pourrait à tort imputer à la Rédaction du Journal. Je tiens donc à déclarer que l'autographie du Rameau a été retardée par l'exécution de travaux destinés à l'Exposition de Genève et que de pareilles irrégularités ne se produiront plus à l'avenir.

J. T.